

Réinscriptions pour les anciens élèves, du lundi 28 juin au mardi 6 juillet 2021. Portes ouvertes et Inscriptions des nouveaux élèves :

- le mercredi I septembre de I5h00 à I9h00 (yvracais+les autres communes de la CDC de Saint-Loubès)
- le jeudi 2 septembre de 17h00 à 19h00 (yvracais+les autres communes de la CDC de Saint-Loubès)
- le vendredi 3 septembre de 17h00 à 19h00 (hors CDC)

Reprise des cours le lundi 13 septembre 2021.

Les cours sont dispensés pendant la période scolaire tous les jours du lundi au samedi inclus.

Tarif trimestriel		QUOTIENT FAMILIAL				Pour	
		< 4000 €	4000 à 8000 €	8000 à 12000 €	> 12000 €	habitants CDC*	Hors CDC*
Droit d'inscription (annuel et par élève)		10€	15 €	20 €	25 €	33 €	40 €
Parcours en pratique individuelle	l enfant	103 €	113€	118€	124 €	180 €	237 €
	2 enfants	185 €	204 €	213€	222 €	324 €	426 €
	3 enfants	263 €	289 €	302 €	315 €	459 €	604 €
Parcours en pratique collective	l enfant	67 €	72 €	77 €	82 €	118€	155 €
	2 enfants	121 €	130 €	139 €	148 €	213€	278 €
	3 enfants	171 €	184 €	197 €	210€	303 €	394 €
Groupes instrumentaux ou vocal (Variété, Actuel, Acoustique Junior, Batucada, Classique, Vocal,)		41 €	46 €	52 €	57 €	75 €	93 €
Option **		21 €					
Éveil ou Initiation		21 €	26 €	31 €	36 €	46 €	57 €

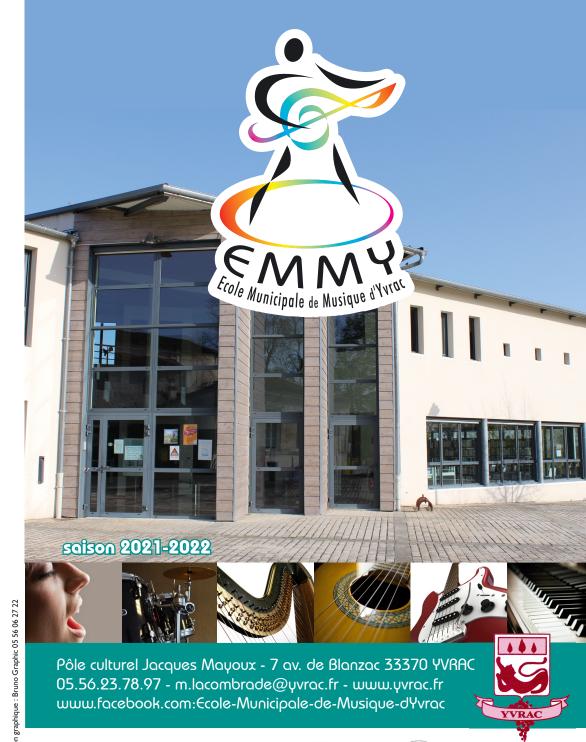
^{**} Option supplémentaire (groupe instrumental ou ensemble vocal)

(Beychac et Caillau, Montussan, Ste-Eulalie, St-Loubès, St-Sulpice-et-Cameyrac et Yvrac)



LES AUTRES ACTIVITÉS

EMMY, service public dans le domaine artistique, organise tout au long de l'année, concerts, auditions, spectacles, gratuits et accessibles à tout public. L'école de musique propose des actions innovantes en partenariat avec les différentes structures communales (les Écoles, le Pôle Enfance, le Point Jeunes, l'École municipale de danse, les Associations...), l'EHPAD d'Yvrac.









^{*} Communauté De Communes du Secteur de Saint-Loubès



Parcours en pratique individuelle

Cours instrument de :

• 30 minutes

Formation musicale, I heure par semaine.

Parcours en pratique collective

Cours instrument de :

- 45 minutes (2 élèves)
- I heure (3 ou 4 élèves)

+

Formation musicale, I heure par semaine.

Groupes instrumentaux ou vocal

Pour toutes les personnes souhaitant jouer en groupe, I heure par semaine :

- Groupe Variété
- Groupe Musiques Actuelles
- Groupe Acoustique Juniors

* Option préparation musique au bac

- Groupe Batucada*
- Groupe Guitare Classique juniors
- Ensemble Vocal (8 à 12 ans)

Option préparation à la formation professionnelle

Éveil ou initiation

- Eveil dès 3 à 4 ans (45 min)
- Initiation lère année 5 ans (1h)
- Initiation 2^e année 6 ans (1h)

Un cours par semaine.

L'école municipale de musique d'Yvrac est un service public d'enseignement artistique. Située dans le Pôle Culturel Jacques Mayoux, une équipe de 5 professeurs expérimentés accueillent 120 élèves. Elle est un lieu d'enseignement musical de qualité accessible à tous et ouvert sur la vie de la commune.

L'établissement accueille des publics de tout âge, aux projets variés.



LES INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

Les cours d'instruments sont dispensés par des professeurs qualifiés.

Les cordes	Guitare Harpe	(dès 7 ans)	
Les claviers	Piano	(dès 7 ans)	
Les musiques actuelles	Batterie Guitare électrique Guitare basse	(dès 7 ans)	
les voix	Chant et technique vocale	(dès 8 ans)	



LES COURS COLLECTIFS

Éléments fondamentaux, ces cours permettent d'assimiler et de consolider les bases essentielles à la pratique musicale.

Éveil et Initiation :

De 3 à 6 ans, les plus jeunes sont initiés à la musique par des activités ludiques, basées sur la transmission orale, et sur la notion de perception par le corps. Ils découvrent et expérimentent au cours de l'année plusieurs instruments. Durée hebdomadaire de 3/4h à 1h.

Formation musicale à partir de 7 ans :

Décomposée en 3 cycles de 3 à 5 ans, elle permet aux élèves musiciens d'acquérir les bases indispensables à un apprentissage facilité, et ce, quel que soit l'instrument pratiqué. Associés, ces cours d'instruments garantissent une progression rapide des élèves. Durée hebdomadaire de 1h.